



L'usage du masculin a pour but d'alléger le texte.

SÉANCE D'INFORMATION POUR LES CONSEILLERS SCOLAIRES NOUVELLEMENT ÉLUS

Le Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario (Conseil) organise au moins une séance d'information (un samedi, si nécessaire) suivant les élections municipales afin de renseigner les conseillers scolaires nouvellement élus sur les valeurs religieuses, linguistiques et culturelles de sa communauté scolaire.

L'objectif de la séance d'information est de fournir aux conseillers scolaires une compréhension claire du rôle et des responsabilités dont ils assumeront collectivement au sein du Conseil pour assurer une bonne gouvernance.

MODALITÉS

1. La direction de l'éducation ou son délégué organise la rencontre en collaboration avec le Comité de perfectionnement professionnel.
2. L'ordre du jour de la séance d'information comprend les éléments fondateurs suivants :
 - a) la mission, la vision, les vertus et les croyances du Conseil;
 - b) l'organigramme et le mode de fonctionnement;
 - c) le rôle et les responsabilités de la direction de l'éducation;
 - d) le rôle et les responsabilités des conseillers scolaires
 - e) les réunions du Conseil et de ses comités
 - f) le Règlement de procédure;
 - g) les politiques;
 - h) la construction identitaire qui reflète notre dimension catholique et francophone
 - i) la planification stratégique
 - j) la gestion efficace des ressources et l'allocation des fonds conformément aux priorités du Conseil
 - k) la promotion du rendement et le bien-être des élèves
3. Un formulaire d'évaluation sera remis aux conseillers scolaires pour améliorer le déroulement ou le contenu d'une prochaine séance d'information.